



Changement de statut étudiant à vie privée

Par **toula**, le **03/01/2016** à **18:31**

Bonsoir à tous, je souhaite obtenir des renseignements sur le changement de statut étudiant à vie privée et familiale.

Je suis en France depuis 2007 pour mes études qui se soldent par un m2 en banque et assurances. Mon copain, qui travaille en France, a un statut vie privée vie familiale depuis maintenant 2 ans et nous souhaitons nous pacser. Est-ce que suite à ce pacs il M est permis de demander un changement de statut étudiant étranger en vie privée vie familiale pour regroupement familial par exemple?

Merci d'ores et déjà pour vos différentes réponses.